

Domaine de La DUNE

156 boulevard de la Côte d'Argent
33120 ARCACHON

Tél : 05 56 83 80 65

Fax : 05 57 15 01 65

www.ladune-arcachon.fr

ladune@mairie-bordeaux.fr



Le Domaine de La Dune, géré par la Ville de Bordeaux, a le plaisir d'accueillir votre groupe. Pour le bon déroulement de votre séjour, quelques règles sont nécessaires. Elles vous sont rappelées dans ce document, qui constitue **le règlement intérieur**.

Un **responsable de groupe** doit être désigné, et sera l'interlocuteur principal du Domaine de la Dune, il veillera à la bonne marche des procédures mises en place pour votre sécurité. Il aura également la responsabilité d'accueillir l'ensemble des membres du groupe.

Vous pouvez profiter des équipements extérieurs en demandant le matériel à l'accueil aux horaires d'ouverture.

Merci d'utiliser les **poubelles** situées sur le site, pour vos déchets, et de **garder le site propre**.

Une **tenue correcte** est exigée en toute occasion.

Les **animaux** ne sont pas acceptés (à l'exception des chiens guides).

Interdictions sur le Domaine :

- Barbecues, planchas, méchouis
- Feux d'artifice
- Vente directe de boisson ou repas
- Installation de barnum
- Stationnement en camping-car

Il faudra veiller à un **retour au calme à partir de 22h**, afin de ne pas déranger les autres groupes ni le voisinage. En dehors de ces horaires, les activités menées sur le parc ne devront pas perturber le bon déroulement des autres activités.

La **circulation** et le **stationnement** sont règlementés. Se conformer à la signalisation présente sur le site, et être vigilant en raison de la présence d'enfants et de nombreux piétons sur le site.

Le stationnement ne doit pas gêner l'accès aux différents bâtiments, et en particulier **l'accès des pompiers**.

Deux parkings sont à votre disposition sur le Domaine. Fermeture automatique des portails véhicules de 22h à 07h – accès piétons 24h/24.

Les services

L'**accueil administratif** est ouvert :

- Du lundi au vendredi de **8h15 à 12h30** et de **13h30 à 17h15** de septembre à juin
- De **9h à 12h** et de **14h à 17h** de juillet à août
- Les weekends : Permanence d'un agent de **8h30 à 16h00** uniquement pour les groupes en résidence au Domaine de La Dune. Un numéro d'appel sera mis à disposition des usagers sur la porte de l'accueil administratif.

L'accueil téléphonique est assuré uniquement le matin du lundi au vendredi.

L'**agent d'astreinte d'exploitation** est à joindre par le responsable du groupe :

- En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie urgente à signaler
- En cas d'urgence médicale (après avoir contacté les pompiers ou le SAMU).

Un défibrillateur est présent sur le site (voir plan du domaine)

Le **WIFI** est gratuit dans tous les bâtiments de 8h à 22h. Pour se connecter : Activer la connexion sans fil de votre appareil, et indiquer votre nom, prénom et adresse électronique sur la page **WIFI DOMAINE DE LA DUNE**. La connexion est à renouveler toutes les deux heures.

Un **vidéoprojecteur** peut être mis à votre disposition s'il est réservé. Il est à retirer et à restituer à l'accueil. Toute détérioration sera facturée à l'organisateur du séjour sur présentation de la facture.

Une **machine à laver** et un **sèche-linge** sont mis à votre disposition, dans un local situé derrière le restaurant. Les jetons sont à retirer par le responsable du groupe, du lundi au vendredi, à l'accueil et seront facturés à la fin du séjour.

Les consignes de sécurité et d'utilisation des machines affichées dans le local sont à respecter. La laverie est en libre-service, l'établissement ne peut être tenu responsable des vols, des dégâts causés par une fausse manœuvre, des dégradations du linge ni des dommages quelle que soit leur nature. Aucun remboursement ne sera consenti. Ne pas charger les machines au-delà de leur capacité. Ne pas utiliser de lessive (distributeur automatique intégré).

Les mineurs devront être accompagnés d'un adulte pour accéder à ce local.

Le jour de votre arrivée

Les clés des pavillons et des salles sont à retirer impérativement par le responsable de groupe pendant les horaires d'ouverture de l'accueil administratif.

Un agent vous accueille pour vous remettre les clés des pavillons et vous rappeler :

- Les horaires de restauration à respecter impérativement
- Les règles de sécurité et d'évacuation, rappelées au dos du plan distribué avec le N° de l'astreinte d'exploitation
- Le solde à régler.

Pour information, les clés des chambres se trouvent sur la porte. **Merci de signaler dès votre arrivée, toute clé manquante ou tout dysfonctionnement.**

Le jour de votre départ

Seules **les clés confiées** le jour de votre arrivée sont à restituer :

- Soit à l'accueil administratif aux horaires d'ouverture
- Soit dans la boîte aux lettres située juste avant la sortie véhicules.

Merci de porter une attention particulière sur les prestations vous concernant (voir ci-dessous).

Les salles

Il conviendra lors de votre réservation d'indiquer la configuration attendue pour la salle. (Hors salle ARGUIN)
Il est important de respecter le nombre maximum de personnes dans la salle pour des raisons de sécurité.

Consignes à respecter :

- Maintenir dégagées les issues de secours et accès de service
- Ne pas utiliser le matériel à l'extérieur
- Ne rien apposer sur les murs en dehors des tableaux mis à votre disposition
- Ne pas fumer, boire ou manger dans les salles
- Respecter les autres groupes et adapter un niveau sonore qui permette la coactivité sur le site
- Fermer portes et fenêtres à partir de 22h
- Vérifier les éclairages et la fermeture des portes et fenêtres à votre départ.

Concernant **les salles ARGUIN et HIVER**, les règles de bon usage et de sécurité rappelées pour les salles s'appliquent, et nous vous demandons d'avoir **une vigilance renforcée** sur les points suivants :

- Nuisances sonores après 22h. Il est interdit de crier, de chanter ou d'user de matériel sonore en extérieur. Vous devrez également être vigilants à ne pas nuire aux autres groupes, ni au voisinage.
- Aucun objet suspendu **au plafond**,
- **Le mobilier de la salle** reste à l'intérieur,
- **Issues de secours et accès de service** dégagés,
- **Restitution de la salle** à l'identique (propre et mobilier rangé). Les déchets seront mis dans des sacs fermés, et déposés dans les containers mis à disposition. Le verre sera jeté dans le container dédié, situé derrière le restaurant de l'établissement. A défaut, l'entretien sera facturé (voir grille tarifaire).

Préau : lié à la réservation d'un hébergement ou d'une salle.

Les chambres

Les chambres sont disponibles le jour de votre arrivée **à partir de 16h**.

Le Domaine de la Dune a **pour vocation l'accueil de groupes**, aussi, nous vous remercions de **veiller à optimiser les espaces hébergement**.

Le linge et les couvertures nécessaires au couchage sont mis à disposition.

Les serviettes et accessoires de toilettes ne sont pas fournies.

Toute anomalie, panne ou défaut doit être signalé à votre arrivée.

Il est interdit de boire, manger ou fumer dans les chambres et de déplacer le mobilier.

Le jour de votre départ :

- Les chambres doivent être restituées au plus tard à 10h, dans un état correct.
- **Il incombe au responsable de groupe de vérifier**, avant de quitter le pavillon :
L'ensemble des clés de chambre sur les portes (toute clé manquante sera facturée 36.00 €)
Les draps regroupés dans les sacs prévus à cet effet
Les fenêtres fermées
Radiateur au minimum (Pavillons Oyats – Arbousiers)
Éclairage éteint
La présence de verre et de déchets alimentaires à trier et évacuer
La fermeture du pavillon.

Le restaurant

Les prestations doivent être réservées au moins 15 jours ouvrables avant le début de votre séjour.

Notre fonctionnement ne nous permet pas de nous adapter aux différentes allergies ou intolérances alimentaires. Les allergènes sont affichés quotidiennement à la restauration.

Nous proposons des menus sans viande, sans porc, végétariens.

Les groupes se retrouvent dans les salles de restauration de l'établissement. Pour cette raison, il est important **de respecter** :

1. Les horaires d'arrivée en salle de restauration :
 - **De 7h30 et avant 8h30** pour le petit-déjeuner
 - **De 12h et avant 13h** pour le déjeuner
 - **De 19h et avant 20h** pour le dîner.

Au-delà de ces horaires, l'accès à la salle de restauration sera refusé et les repas facturés.

2. Les autres groupes, en ne modifiant pas la configuration de la salle ni des tables, en portant une tenue décente, et en évitant toute nuisance sonore (jeux, chants, cris, danse ...).
3. Le bon déroulement du service avec une arrivée du groupe au complet.
4. Le mobilier (cafetière...) et la vaisselle (usage réservé uniquement aux salles de restauration).

Le goûter est inclus dans la pension complète pour les séjours scolaires primaires - enfants de moins de 11 ans.

Pique-nique : Il est demandé aux groupes souhaitant un pique-nique de se munir de glaciaires et de gourdes.

Le personnel du Domaine de la Dune n'est pas habilité à prendre en charge les enfants sur le temps du repas. Ils restent donc sous la responsabilité des adultes du groupe.

Pour information :

À défaut d'état des lieux entrants, les lieux sont réputés être conformes à leur utilisation, merci de signaler à l'accueil tout dysfonctionnement dès votre arrivée.

L'utilisateur s'engage à indemniser le Domaine de La Dune pour les dégâts matériels commis et les pertes constatées après l'utilisation des lieux.

Modification du règlement intérieur :

Le maire de Bordeaux et ses représentants se réservent le droit de modifier à tout moment et sans préavis le présent règlement intérieur.